



# **Rapport de gestion intermédiaire**

**Deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024**

# Table des matières

1	Base de présentation .....	3
2	Énoncés prospectifs .....	3
3	Profil de la Société .....	5
4	Stratégie pluriannuelle .....	6
5	Acquisition de Summer Garden Food Manufacturing .....	7
6	Informations financières choisies .....	8
7	Faits saillants financiers .....	9
8	Perspectives .....	11
9	Analyse des résultats consolidés .....	13
10	Résumé des résultats trimestriels.....	17
11	Analyse de la situation financière consolidée .....	18
12	Analyse des flux de trésorerie consolidés .....	20
13	Arrangements hors état consolidé de la situation financière.....	21
14	Information sur les actions .....	21
15	Dividendes .....	21
16	Événement postérieur .....	22
17	Mesures financières non conformes aux IFRS .....	22
18	Adoption de normes IFRS .....	29
19	Méthodes comptables et modifications comptables futures.....	29
20	Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »).....	29
21	Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») .....	30
22	Limitation de l'étendue de la conception.....	30

## 1 Base de présentation

---

Le présent rapport de gestion présente les facteurs qui ont un effet significatif sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de Industries Lassonde inc. (« Lassonde » ou la « Société »). Ce rapport de gestion se doit d'être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (« états financiers consolidés intermédiaires ») de la Société et les notes afférentes. Il se doit également d'être lu en parallèle avec ses états financiers consolidés annuels 2023 et les notes afférentes ainsi que le rapport de gestion annuel 2023. En plus de contenir l'analyse du deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024, le rapport tient compte de tout élément pouvant être considéré comme significatif survenu entre le 29 juin 2024 et sa date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, soit le 8 août 2024 inclusivement. L'information financière du présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, la monnaie de présentation des données financières du présent document est le dollar canadien et tous les montants sont exprimés en millions de dollars, ce qui peut entraîner certains écarts de calculs liés à l'arrondissement des montants.

Ce rapport de gestion est disponible sur le site Web de Industries Lassonde inc. au [www.lassonde.com](http://www.lassonde.com). Les lecteurs trouveront ce même rapport de gestion, la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les documents complémentaires, les communiqués de presse, les attestations des dirigeants ainsi que davantage de renseignements sur la Société sur le site Web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Des copies imprimées de ces documents peuvent être obtenues en communiquant avec le bureau de la secrétaire corporative de Lassonde. Les actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Industries Lassonde inc. sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole LAS.A.

**Ce document contient des mesures financières non conformes aux IFRS.** Lassonde présente ses résultats financiers conformément aux IFRS et évalue généralement sa performance financière à l'aide de mesures financières ou ratios préparés selon les IFRS. Cependant, ce rapport de gestion fait également référence à certaines mesures ou ratios qui ne sont pas conformes aux IFRS, notamment les suivants : Résultat d'exploitation ajusté; Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »); BAIIA ajusté; Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société; Résultat de base et dilué ajusté par action; Fonds de roulement d'exploitation; Jours de fonds de roulement d'exploitation; Capitaux employés et sources de capitaux; Rendement sur capitaux employés; et Dette nette sur BAIIA ajusté. Il se peut que ces mesures ne soient pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant. La Société utilise des mesures et des ratios qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance opérationnelle et sa situation financière d'une période à l'autre. Ces mesures sont présentées en complément afin d'améliorer la compréhension de la performance financière de Lassonde, et non pas en remplacement des résultats IFRS. De plus, les mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut aux informations financières connexes préparées conformément aux IFRS.

## 2 Énoncés prospectifs

---

Le présent rapport comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de la Société qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés indiqués à la section 8 – « Perspectives » ci-après, qui présente aussi certaines des principales hypothèses (mais pas toutes) utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport, comme les énoncés concernant le volume et le taux de croissance des ventes, le coût des principales matières premières et autres intrants, les charges incluant les éléments affectant la comparabilité entre les périodes, le taux effectif d'impôt, le fonds de roulement et les investissements en immobilisations, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages ainsi que les variations de prix qui en découlent (dont les prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle (la « Stratégie », définie à la *section 4 - « Stratégie pluriannuelle »* du présent rapport de gestion) de la Société et la capacité de la Société à intégrer efficacement les entreprises acquises; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, ou ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale et de droits douaniers, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque qui se retrouvent à la *section 19 - « Incertitudes et principaux facteurs de risque »* du rapport de gestion annuel 2023. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont une valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**

### 3 Profil de la Société

Industries Lassonde inc. est un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord. La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque privée et de marque nationale, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits ainsi que des concentrés de jus surgelés. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges et de produits alimentaires spécialisés tels que des sauces pour pâtes, des sauces BBQ, des condiments, des soupes ainsi que des bouillons et sauces à fondue. La Société produit, importe et commercialise aussi des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine et produit et commercialise du cidre de pomme et des boissons à base de cidre.

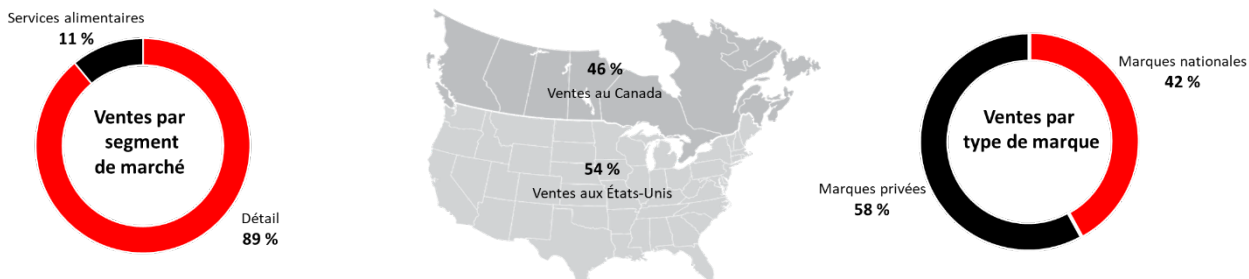
Lassonde est fidèle à sa vision de mettre plus de ses produits savoureux entre les mains de plus de consommateurs, qui répondront à plus de besoins, pour diverses occasions, chaque jour et en continuant de se concentrer sur la fabrication de boissons et d'aliments de qualité que les consommateurs aiment et les clients apprécient, dont les employés sont fiers et qui respectent notre planète.

La Société exploite 19 usines situées au Canada et aux États-Unis (« É.-U. ») et compte sur l'expertise de plus de 2 900 employés équivalents temps plein pour offrir des produits de qualité supérieure. Pour en apprendre davantage, visitez le [www.lassonde.com](http://www.lassonde.com).

La Société est active dans deux segments de marché :

- Les ventes au détail regroupent les ventes effectuées aux détaillants et grossistes en alimentation, dont les chaînes de supermarchés, les marchands indépendants, les grandes surfaces, les clubs-entrepôts ainsi que les grandes chaînes de pharmacies; et
- Les ventes aux services alimentaires regroupent les ventes effectuées aux restaurants, hôtels, hôpitaux, écoles et grossistes desservant ces établissements.

#### Répartition des ventes (2023)



#### Principales marques nationales



Les produits de marque nationale de la Société sont vendus dans des emballages variés et sous de nombreuses marques de commerce de propriété exclusive, ainsi que sous des marques de commerce dont la Société détient les droits d'utilisation. La Société fabrique également des produits de marque privée pour la grande majorité des principaux détaillants et grossistes en Amérique du Nord.

## 4 Stratégie pluriannuelle

---

Afin de clarifier et d'orienter les occasions à saisir et d'optimiser les décisions relatives à l'affectation du capital, la Société a élaboré, au début de 2022, une stratégie pluriannuelle. Cette Stratégie vise à accélérer la croissance des ventes, à améliorer la rentabilité globale et à générer de la valeur à long terme en se concentrant sur trois piliers stratégiques.

- Le premier pilier, **Constituer un portefeuille axé sur la croissance**, renforce l'engagement de la Société à devenir un chef de file plus diversifié dans le domaine des aliments et des boissons en Amérique du Nord en accélérant la croissance de ses activités de produits alimentaires spécialisés, en fortifiant sa position de leader dans le secteur canadien des boissons et en renforçant sa position concurrentielle sur le marché américain.
- Le deuxième pilier vise à **Développer des performances durables** par l'augmentation des investissements dans son réseau manufacturier, le renforcement de ses activités dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement, la modernisation de ses pratiques de gestion de la croissance des revenus et l'accroissement de son efficacité dans toutes les activités de l'organisation. De plus, la feuille de route ESG de la Société est un élément clé de son programme de développement durable et la guide dans les décisions d'investissement importantes pour le futur.
- Le troisième pilier, **Améliorer la capacité d'action**, est axé sur la modernisation du modèle d'exploitation afin d'accélérer l'innovation, d'améliorer les coûts et d'accroître la productivité, sur la simplification de ses opérations et sur l'investissement dans de nouveaux outils et de nouvelles technologies, incluant la mise à jour des progiciels de gestion. Il vise également à renforcer les capacités de la Société dans plusieurs domaines clés afin de permettre la mise en œuvre de sa stratégie de croissance.

Bien que la Société poursuive activement tous les aspects de sa Stratégie, son objectif principal en 2023 était de revitaliser la performance de ses activités américaines grâce au projet Eagle qui a permis d'identifier et de traiter les enjeux clés ayant une incidence sur les performances de la chaîne d'approvisionnement et des installations de production, par la simplification du portefeuille, la réorganisation des processus, l'acquisition de talents, la formation des employés et le déploiement de capitaux. Une autre composante du projet Eagle était la mise en œuvre de nouveaux systèmes de gestion, y compris ceux visant à générer une plus grande efficacité dans la gestion du transport, la planification de la demande et de l'offre, ainsi que la planification de la production. Les bénéfices de ces initiatives ont commencé à se matérialiser en 2023. De plus, la Société a récemment complété la mise à jour de son progiciel de gestion américain.

La Société s'attend à obtenir d'autres bénéfices en 2024 et au cours des années suivantes à mesure qu'elle rétablira progressivement le volume de ventes aux États-Unis volontairement réduit à la suite du processus de simplification de son portefeuille en 2023. De plus, la mise en service de la nouvelle ligne de produits de format individuel en Caroline du Nord à la fin de juillet jouera un rôle clé dans la création d'opportunités de croissance dans de nouveaux marchés, à la fois pour les activités de marques nationales et privées. Enfin, une nouvelle ligne de production de boîte de jus de format individuel à grande vitesse a été mise en service en janvier 2024 à Rougemont au Québec, pour internaliser une partie du volume américain historiquement produit par un conditionneur à forfait, permettant ainsi de mieux servir les clients, d'alimenter la croissance future et d'accroître la rentabilité. Tirant parti des améliorations réalisées dans le cadre du projet Eagle, Lassonde continue d'évaluer divers scénarios d'investissement qui pourraient mener à un programme pluriannuel additionnel d'investissements en immobilisations, dont les détails devraient être dévoilés au cours des prochains mois. Ce programme viserait initialement à assurer une compétitivité durable de son réseau manufacturier américain tout en prévoyant, à plus long terme, la possibilité d'ajouter de la capacité de production et de nouvelles technologies pour répondre aux opportunités de marché.

En parallèle aux efforts de revitalisation de sa division américaine, la Société est demeurée concentrée sur la recherche de diverses options pour tirer parti des opportunités de marché dans le secteur des produits alimentaires spécialisés, ce qui a mené à l'acquisition de Summer Garden Food Manufacturing décrite à la section 5 ci-après. La Société vise également à renforcer sa position de leader dans le secteur canadien des boissons en misant davantage sur l'innovation, l'expansion des canaux de distribution et les initiatives de productivité. Après un déploiement initial aux États-Unis, le déploiement de nouveaux systèmes de gestion au Canada, y compris le système de gestion des transports, sera important pour générer des gains de productivité.

Afin d'ancrer son plan de croissance et sa stratégie sur des objectifs tangibles, la Société a présenté certains objectifs financiers lors de sa première journée des investisseurs tenue en septembre 2023. Lassonde vise à atteindre un chiffre d'affaires annualisé de 3 milliards \$ d'ici la fin de 2026 grâce à une combinaison de croissance organique et de croissance stimulée par les investissements. La croissance organique reflète l'augmentation des ventes basée sur les actifs et la capacité existants. La croissance stimulée par les investissements comprend deux sources : les ventes supplémentaires provenant des projets connus à ce jour, et les nouveaux investissements de croissance liés à l'expansion de la capacité et/ou à des acquisitions. La Société prévoit une contribution de chacune de ces sources, ce qui accorde une certaine flexibilité en fonction des hypothèses d'inflation et de taux de change, des conditions du marché, du calendrier et des opportunités disponibles. La Société a également déclaré que la croissance de la profitabilité prévaudra sur l'objectif de croissance des ventes.

## 5 Acquisition de Summer Garden Food Manufacturing

---

### Regroupement d'entreprises

Le 8 août 2024, une filiale américaine détenue à 90 % par la Société a complété l'acquisition de The Zidian Group, qui exploite Summer Garden Food Manufacturing (« Summer Garden »). Située à Boardman, en Ohio, et employant environ 200 personnes, Summer Garden développe, fabrique et commercialise une large gamme de sauces et de condiments de qualité supérieure, notamment des sauces pour pâtes aux tomates et à la crème, des sauces BBQ, des trempettes et des vinaigrettes. Son portefeuille comprend environ 250 produits vendus dans plus de 20 000 points de vente sous les marques *Gia Russa*, et *Little Italy in the Bronx* et sous la marque *G Hughes*, leader dans le segment des sauces BBQ sans sucre aux États-Unis. Elle agit également en tant que conditionneur à forfait pour des marques de premier plan. Pour la période de 12 mois se terminant en mai 2024, Summer Garden a généré des ventes d'environ 148,0 millions \$ US et un BAIIA ajusté<sup>1</sup> d'environ 27,9 millions \$ US.

L'acquisition a été effectuée pour une contrepartie en espèces de 237,2 millions \$ US, réglée à la clôture. Ce montant reflète des ajustements préliminaires de 2,2 millions \$ US liés au fonds de roulement. Il pourrait faire l'objet d'ajustements additionnels, liés au fonds de roulement et à d'autres éléments, lors de l'établissement de la valeur finale. De plus, une contrepartie éventuelle d'un montant maximum de 45,0 millions \$ US pourrait être payée en multiples versements au cours des trois prochaines années, si certains objectifs financiers sont atteints et d'autres conditions rencontrées. Conformément à la structure de propriété des filiales américaines de la Société en place depuis 2011, la Société détient une participation de 90 % dans Summer Garden alors que 3346625 Canada inc., une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde, président du conseil de la Société, détient la participation restante de 10 %.

À la clôture de l'acquisition, un montant de 241,0 millions \$ US a été versé à titre de règlement du coût d'acquisition de Summer Garden et certains frais qui y sont liés. Ce montant a été financé comme suit : (i) 224,5 millions \$ US provenant de la facilité canadienne de crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA »), (ii) 6,0 millions \$ US provenant de la trésorerie et équivalents de la trésorerie de la Société et (iii) 10,5 millions \$ US en fonds propres provenant de 3346625 Canada inc. Les frais liés à l'acquisition devraient totaliser environ 6,3 millions \$ US.

La Société comptabilisera ce regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de l'exercice 2024 comprendront les résultats de Summer Garden à compter du 8 août 2024, certains coûts de transaction liés à l'acquisition non encore comptabilisés et l'effet de l'exercice de répartition du prix d'achat.

### Dettes à long terme

Le 20 juin 2024, à la suite de la signature de l'entente visant l'acquisition de Summer Garden, la Société a conclu une entente visant à modifier les facilités de crédit canadiennes afin notamment d'y inclure les diverses demandes de modifications acceptées entre le 20 décembre 2019 et le 19 juin 2024 et d'augmenter de 250 millions \$ le montant autorisé du crédit rotatif CA. À la suite de cette entente, les facilités comprennent un crédit rotatif CA commis jusqu'en avril 2027 d'un montant autorisé de 475 millions \$. Cette entente est entrée en vigueur à la clôture de l'acquisition de Summer Garden. Les frais liés au financement devraient totaliser environ 0,6 million \$. Ceux-ci seront capitalisés et amortis sur la durée de l'entente.

---

<sup>1</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure.

## 6 Informations financières choisies

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
<b>Liées aux opérations</b>				
Ventes	624,7	579,4	1 194,5	1 126,7
Résultat d'exploitation	50,0	41,3	84,6	67,6
Résultat d'exploitation ajusté <sup>2</sup>	58,2	43,3	94,6	71,3
BAlIA ajusté <sup>2</sup>	74,6	58,6	127,1	101,8
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	33,5	25,1	57,4	42,2
Résultat de base et dilué par action (« BPA ») <i>(en \$)</i>	4,91	3,68	8,41	6,19
BPA ajusté <sup>2</sup> <i>(en \$)</i>	5,73	3,89	9,41	6,37
Dividendes déclarés par action pour les actions de catégories A et B <i>(en \$)</i>	1,00	0,50	2,00	1,20
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	59,4	76,0	70,7	71,1

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Au	Au
	29 juin 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
<b>Liées à la situation financière</b>		
Actif total	1 731,6	1 665,7
Fonds de roulement d'exploitation <sup>2</sup>	309,2	293,5
Jours de fonds de roulement d'exploitation <sup>2</sup> <i>(en jours)</i>	45,0	44,2
Dette à long terme, incluant la tranche à court terme	211,3	210,5
Ratio dette nette sur BAlIA ajusté <sup>2</sup>	0,86:1	0,92:1
Rendement sur capitaux employés <sup>2</sup> <i>(en %)</i>	13,7	12,1

<sup>2</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

## 7 Faits saillants financiers

---

### Deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024 :

- Ventes de 624,7 millions \$. En excluant un effet de change favorable de 6,1 millions \$ et les ventes de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond »), entité dont Lassonde a acquis le contrôle le 14 novembre 2023, d'un montant de 3,2 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 36,0 millions \$ (6,2 %) par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent, expliquée principalement par l'effet favorable d'ajustements de prix de vente au Canada et une augmentation des volumes de ventes de produits de marque nationale et privée aux États-Unis, atténués par une variation défavorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée et une diminution des volumes de ventes au Canada.
- Marge brute de 175,7 millions \$ (28,1 % des ventes). En excluant un effet de change défavorable de 1,0 million \$ et la marge brute de Diamond d'un montant de 1,2 million \$, la marge brute a connu une hausse de 23,2 millions \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent. Cette hausse nette découle principalement de l'effet des éléments suivants :
  - Effet favorable des ajustements de prix de vente pour compenser la hausse du coût de certains intrants, touchant essentiellement le jus d'orange et les concentrés d'orange; et
  - Une baisse des coûts de conversion de la Société, dont une partie provient d'améliorations opérationnelles, y compris l'impact de l'internalisation en cours de la production de certains produits vendus par les divisions américaines de boissons de la Société.
- Résultat d'exploitation de 50,0 millions \$. En excluant la perte d'exploitation de Diamond d'un montant de 1,3 million \$, le résultat d'exploitation a connu une hausse de 9,9 millions \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent. Cette hausse nette découle principalement de l'effet des éléments suivants :
  - Augmentation de la marge brute;
  - Des frais de 7,0 millions \$ liés à l'acquisition de Summer Garden;
  - Hausse de 3,3 millions \$ des frais d'entreposage;
  - Hausse de 1,9 million \$ de certains frais d'administration;
  - Augmentation de 1,5 million \$ des frais de ventes et marketing, essentiellement au Canada; et
  - Diminution de 2,0 millions \$ des charges de rémunération liées à la performance.
- En excluant les éléments affectant la comparabilité mais incluant Diamond, le BAIIA ajusté<sup>3</sup> est de 74,6 millions \$ (11,9 % des ventes), en hausse de 16,0 millions \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent.
- Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 33,5 millions \$ pour un BPA de 4,91 \$, en hausse de 8,4 millions \$ et 1,23 \$ respectivement par rapport au trimestre comparable de 2023. En excluant les éléments affectant la comparabilité, le BPA ajusté<sup>3</sup> est de 5,73 \$ comparativement à 3,89 \$ pour le trimestre comparable de l'exercice précédent.
- Génération de fonds de 59,4 millions \$ par les activités d'exploitation comparativement à une génération de fonds de 76,0 millions \$ au cours du trimestre comparable de l'exercice précédent. Cette génération inférieure de fonds est expliquée principalement par la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a généré 24,5 millions \$ de moins qu'au trimestre comparable de 2023, atténuée par un résultat d'exploitation supérieur.
- Dividende de 1,00 \$ par action, payé le 14 juin 2024.

---

<sup>3</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

## Six premiers mois terminés le 29 juin 2024 :

- Ventes de 1 194,5 millions \$. En excluant un effet de change favorable de 5,3 millions \$ et les ventes de Diamond d'un montant de 11,4 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 51,1 millions \$ (4,5 %) par rapport à la période comparable de l'exercice précédent, expliquée principalement par l'effet favorable d'ajustements de prix de vente au Canada et une augmentation des volumes de ventes de produits de marque nationale et privée aux États-Unis, atténués par une variation défavorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée et une diminution des volumes de ventes au Canada.
- Marge brute de 325,3 millions \$ (27,2 % des ventes). En excluant un effet de change défavorable de 4,3 millions \$ et la marge brute de Diamond d'un montant de 4,3 millions \$, la marge brute a connu une hausse de 36,4 millions \$ par rapport à la période comparable de l'exercice précédent. Cette hausse nette découle principalement de l'effet des éléments suivants :
  - Effet favorable des ajustements de prix de vente pour compenser la hausse du coût de certains intrants, touchant essentiellement le jus d'orange et les concentrés d'orange;
  - Une baisse des coûts de conversion de la Société, dont une partie provient d'améliorations opérationnelles, y compris l'impact de l'internalisation en cours de la production de certains produits vendus par les divisions américaines de boissons de la Société; et
  - Effet favorable d'un changement de la composition des ventes.
- Résultat d'exploitation de 84,6 millions \$. En excluant la perte d'exploitation de Diamond d'un montant de 2,1 millions \$, le résultat d'exploitation a connu une hausse de 19,1 millions \$ par rapport à la période comparable de l'exercice précédent. Cette hausse nette découle principalement de l'augmentation de l'effet des éléments suivants :
  - Augmentation de la marge brute;
  - Des frais de 7,8 millions \$ liés à l'acquisition de Summer Garden;
  - Hausse de 4,7 millions \$ des frais d'entreposage;
  - Augmentation de 4,6 millions \$ de certains frais d'administration; et
  - Diminution de 4,2 millions \$ des charges de rémunération liées à la performance.
- En excluant les éléments affectant la comparabilité mais incluant Diamond, le BAIIA ajusté<sup>4</sup> est de 127,1 millions \$ (10,6 % des ventes), en hausse de 25,3 millions \$ par rapport à la période comparable de l'exercice précédent.
- Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 57,4 millions \$ pour un BPA de 8,41 \$, en hausse de 15,2 millions \$ et 2,22 \$ respectivement par rapport à la période comparable de 2023. En excluant les éléments affectant la comparabilité, le BPA ajusté<sup>4</sup> est de 9,41 \$ comparativement à 6,37 \$ pour la période comparable de l'exercice précédent.
- Au 29 juin 2024, la Société a un actif total de 1 731,6 millions \$ par rapport à 1 665,7 millions \$ au 31 décembre 2023, une hausse de 4,0 % provenant principalement d'un taux de change de conversion plus élevé au 29 juin 2024 et d'une augmentation des immobilisations corporelles.
- Au 29 juin 2024, la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, se solde à 211,3 millions \$, représentant un ratio de dette nette sur BAIIA ajusté<sup>4</sup> de 0,86:1. Ceci représente une hausse de 0,8 million \$ par rapport au 31 décembre 2023.
- Génération de fonds de 70,7 millions \$ par les activités d'exploitation comparativement à une génération de fonds de 71,1 millions \$ au cours de la période comparable de l'exercice précédent. Cette génération inférieure de fonds est expliquée principalement par la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a utilisé 14,7 millions \$ de plus qu'à la période comparable de 2023 et par une hausse de 8,6 millions \$ des impôts nets versés, atténués par un résultat d'exploitation supérieur et par une variation favorable de 5,5 millions \$ des règlements d'instruments dérivés.
- Dividendes totaux de 2,00 \$ par action, payés au cours des six premiers mois de 2024.

---

<sup>4</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

## 8 Perspectives

---

Lassonde continue de s'attendre à ce que les principaux facteurs ayant une incidence sur sa performance au cours de l'exercice 2024 soient la santé financière des consommateurs et le contexte inflationniste. Par conséquent, en excluant la contribution de Summer Garden décrite ci-dessous, la Société utilise actuellement les hypothèses suivantes pour son exercice financier 2024 :

### Taux de croissance des ventes

- Pour l'exercice 2024, sous réserve de facteurs externes significatifs et en excluant l'effet de change, Lassonde prévoit un taux de croissance des ventes entre le milieu et le haut de la fourchette à un chiffre, principalement en raison de :
  - l'effet annualisé des ajustements de prix de vente existants; et
  - d'une amélioration séquentielle du volume de ventes dans la deuxième moitié de l'année provenant de l'effet combiné des éléments suivants : (i) le rythme de la stratégie américaine de rétablissement de la demande pour les produits de la Société; (ii) les volumes additionnels disponibles à la suite de la mise en service de sa ligne de production de format individuel en Caroline du Nord; et (iii) la stabilisation globale de la demande.
- La Société surveille de près l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs et l'élasticité de la demande dans un contexte d'inflation continue. Par conséquent, le potentiel d'ajustements supplémentaires à la hausse des prix de vente pourrait être limité.

### Coût des principales matières premières et autres intrants

- Lassonde a connu des augmentations substantielles de coûts des intrants depuis 2021 et certains coûts des matières premières devraient demeurer élevés. Le jus d'orange, les concentrés d'orange et, plus récemment, les concentrés de pomme demeurent des sujets d'attention alors que la Société s'attend à des coûts plus élevés pour le reste de l'année par rapport aux six premiers mois de 2024. De plus, la Société surveille de près la récente tendance à la hausse des tarifs de transport maritime par conteneurs.
- Étant donné qu'une grande partie des achats de matières premières des activités canadiennes de Lassonde sont en dollars américains, l'accroissement de la valeur de cette monnaie par rapport au dollar canadien entraîne une hausse du coût des produits vendus sur le marché canadien. En outre, la Société s'attend à un effet de change défavorable pour 2024 considérant ses positions couvertes.

### Charges, incluant les éléments affectant la comparabilité entre les périodes

- À mesure que la demande globale se stabilise, les charges d'exploitation de la Société dans la deuxième moitié de 2024 refléteront des investissements ciblés pour renforcer le portfolio d'innovation, l'expansion de la distribution et les dépenses commerciales stratégiques pour soutenir la croissance des ventes.
- Lassonde observe la situation de la main-d'œuvre au sein du réseau ferroviaire canadien et exécutera des plans d'atténuation en conséquence.
- Les charges de rémunération liées à la performance de la Société devraient revenir en 2024 à des niveaux en deçà de ceux observés en 2023.
- Au cours de l'exercice 2024, Lassonde prévoit continuer de mettre en œuvre sa Stratégie, d'optimiser ses activités et de mettre à niveau ses systèmes clés et ses infrastructures informatiques pour améliorer son efficacité. Les charges prévues pour appuyer ces éléments devraient atteindre jusqu'à 5,0 millions \$ en 2024.

### Taux effectif d'impôt

- Taux effectif d'impôt d'environ 26,5 % pour l'exercice 2024, excluant l'impact des résultats de Diamond sur le taux d'impôt.

## Fonds de roulement

- Le nombre de jours de fonds de roulement d'exploitation<sup>5</sup> de la Société demeure près de ses niveaux historiques et seulement des améliorations marginales de ce ratio sont attendues au cours de l'exercice 2024. Toutefois, cette perspective pourrait être affectée par : (i) des décisions opportunistes pour sécuriser le coût des stocks avant de potentielles augmentations de prix additionnelles par les fournisseurs, (ii) l'objectif d'assurer un niveau de service adéquat, (iii) des décisions pour contrer de nouvelles perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement, ou (iv) le soutien aux projets d'optimisation du réseau manufacturier de la Société.

## Investissements en immobilisations

- Le programme global d'investissements en immobilisations de la Société pour 2024 devrait atteindre jusqu'à 5,0 % de ses ventes alors qu'elle continue de déployer des capitaux pour appuyer sa Stratégie. Cette estimation est tributaire du degré d'avancement de certains grands projets d'immobilisations ainsi que de l'évolution de l'environnement macroéconomique.
- La Société n'a pas encore finalisé l'évaluation de divers scénarios d'investissement pour assurer la compétitivité de ses divisions américaines de boissons. Par conséquent, il n'y a aucun investissement en immobilisations associé à ces scénarios dans les perspectives actuelles.
- Les nouvelles immobilisations seront financées, dans la mesure du possible, à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société, bien que la Société puisse également recourir aux emprunts si les taux d'intérêt et les conditions s'avéraient avantageuses.

## Perspectives de Summer Garden

- Les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de l'exercice 2024 comprendront les résultats de Summer Garden à compter du 8 août 2024, certains coûts de transaction liés à l'acquisition non encore comptabilisés et l'effet de l'exercice de répartition du prix d'achat.
- Pour la période de 12 mois se terminant en mai 2024, Summer Garden a généré des ventes d'environ 148,0 millions \$ US et un BAIIA ajusté<sup>5</sup> d'environ 27,9 millions \$ US. Lassonde prévoit, pour Summer Garden, un taux de croissance des ventes dans le haut de la fourchette à un chiffre pour le reste de l'année 2024.
- Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société procédera à la répartition du prix d'achat. Par conséquent, ceci établira :
  - la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition;
  - la charge d'amortissement appropriée à reconnaître au cours des périodes futures; et
  - l'ajustement nécessaire pour ramener les stocks de produits finis acquis à leur valeur nette de réalisation à la date d'acquisition. Cet ajustement affectera temporairement la rentabilité déclarée au troisième trimestre puisque la Société vendra les stocks de produits finis acquis.
- La majorité du coût d'acquisition sera financée par le crédit rotatif CA.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société sera égal à 90 % de la contribution de Summer Garden.
- Les investissements en immobilisations liés à la pérennité de Summer Garden ne devraient pas dépasser 2 % de son chiffre d'affaires pour le reste de l'exercice 2024 et ses besoins en fonds de roulement devraient, en général, être alignés avec les indicateurs de la Société.

Les énoncés prospectifs ci-dessus excluent les éléments liés à Diamond Estates Wines & Spirits Inc. et ont été préparés en utilisant les principales hypothèses suivantes : maintien de la situation géopolitique et tendances macroéconomiques actuellement observées, dont le taux d'emploi, l'inflation et les taux d'intérêt; taux de change stable du dollar américain par rapport au dollar canadien; continuité des habitudes de consommation et des tendances du marché récemment observées pour les produits de la Société; aucune perturbation importante des activités de la Société (incluant celles reliées à la disponibilité de la main-d'œuvre) ou de sa chaîne d'approvisionnement; efficacité des initiatives d'ajustement de prix de vente de la Société; impact limité des initiatives d'ajustement de prix de vente de la Société sur la demande visant ses produits; continuité des tendances observées dans le contexte concurrentiel et efficacité de la stratégie de la Société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est présente; augmentations supplémentaires de prix

---

<sup>5</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

(coûts) limitées par les fournisseurs; disponibilité adéquate de matières premières clés; continuité des tendances normalisées observées récemment dans les niveaux de production des principales usines américaines; délai de livraison attendu pour le nouveau matériel de fabrication; et disponibilité adéquate des entrepreneurs ou consultants pour avancer les investissements en immobilisations de la Société. La Société avertit les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Il faut aussi noter que certaines de ces hypothèses clés, notamment celles liées à la situation géopolitique et aux tendances macroéconomiques, sont volatiles et évoluent rapidement. La préparation de ces perspectives par la Société a demandé la formulation d'hypothèses qui ne prennent pas en compte la survenance d'événements extraordinaires ou circonstances hors de son contrôle. La Société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes et il ne faut pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs. Pour plus d'informations, se référer à la section 2 – « Énoncés prospectifs » de ce présent rapport de gestion.

## 9 Analyse des résultats consolidés

### 9.1 Données relatives aux résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf indication)	Deuxièmes trimestres terminés les			Six premiers mois terminés les		
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Δ	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Δ
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Ventes</b>	<b>624,7</b>	579,4	45,2	<b>1 194,5</b>	1 126,7	67,8
Coût des ventes	<b>448,9</b>	427,1	21,8	<b>869,2</b>	837,8	31,4
Marge brute	<b>175,7</b>	152,3	23,4	<b>325,3</b>	288,9	36,4
Frais de vente et d'administration	<b>125,7</b>	111,0	14,7	<b>240,7</b>	221,4	19,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>50,0</b>	41,3	8,7	<b>84,6</b>	67,6	17,0
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	-	(0,9)	0,9	-	(1,1)	1,1
Frais financiers	<b>4,6</b>	4,8	(0,2)	<b>8,5</b>	8,8	(0,3)
Autres (gains) pertes	<b>(0,1)</b>	0,3	(0,4)	<b>(2,0)</b>	(1,9)	(0,2)
Résultat avant impôts	<b>45,5</b>	35,4	10,1	<b>78,1</b>	59,5	18,6
Impôts sur le résultat	<b>12,7</b>	9,7	3,0	<b>21,7</b>	16,1	5,5
<b>Résultat net</b>	<b>32,8</b>	25,7	7,1	<b>56,5</b>	43,4	13,1
Attribuable :						
Aux actionnaires de la Société	<b>33,5</b>	25,1	8,4	<b>57,4</b>	42,2	15,2
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(0,7)</b>	0,7	(1,4)	<b>(0,9)</b>	1,2	(2,1)
	<b>32,8</b>	25,7	7,1	<b>56,5</b>	43,4	13,1
<b>BPA (en \$)</b>	<b>4,91</b>	3,68	1,23	<b>8,41</b>	6,19	2,22
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)</b>	<b>6 822</b>	6 822	-	<b>6 822</b>	6 822	-
<b>Résultat d'exploitation ajusté<sup>6</sup></b>	<b>58,2</b>	43,3	14,9	<b>94,6</b>	71,3	23,3
<b>BAIIA ajusté<sup>6</sup></b>	<b>74,6</b>	58,6	16,0	<b>127,1</b>	101,8	25,3
<b>BPA ajusté<sup>6</sup> (en \$)</b>	<b>5,73</b>	3,89	1,84	<b>9,41</b>	6,37	3,04

Du début de 2021 et jusqu'au début de 2023, Lassonde a observé d'importantes perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. Ces perturbations englobaient des facteurs tels que la disponibilité limitée du matériel de transport de marchandises, de la main-d'œuvre, des matières premières et des emballages. Ces défis ont eu un impact négatif sur les marges bénéficiaires de Lassonde et sa capacité à répondre à la demande au début de 2023. De plus, au cours de cette période, la Société avait fait face à des

<sup>6</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

augmentations de coûts importantes et, dans certains cas, soudaines en raison de complications liées à la chaîne d'approvisionnement. Ces hausses de coûts avaient touché diverses matières premières, y compris les principaux concentrés (pomme, orange, canneberge et raisin) et emballages (la résine PET, les emballages de carton aseptiques, les pots en verre et les canettes en aluminium et en acier). Cependant, depuis la première moitié de l'exercice 2023, la Société a constaté une stabilisation de la tendance inflationniste touchant la plupart de ses matières premières et emballages. Deux matières premières clés demeurent toutefois une exception à cette tendance. Les pommes et les concentrés de pomme (désignés ensemble ci-après comme les « Pommes ») ainsi que le jus d'orange et les concentrés d'orange (désignés ensemble ci-après comme les « Oranges ») représentent environ 25 % du coût des ventes de la Société. L'inflation a continué de toucher ces deux matières premières durant l'année 2023 et au cours des six premiers mois de 2024, plus particulièrement les Oranges. Par exemple, le prix du jus d'orange concentré surgelé s'est négocié à des niveaux élevés depuis plus d'un an maintenant. De plus, la Société prévoit maintenant une autre vague de hausse de coûts touchant les concentrés de pomme pour la deuxième moitié de 2024.

Au niveau de la chaîne d'approvisionnement, la Société avait rencontré au cours du premier trimestre de 2023 certaines perturbations aux É.-U., plus précisément en ce qui concernait la disponibilité (i) des capacités de production aseptique chez ses conditionneurs à forfait et (ii) des canettes d'aluminium de ses fournisseurs. Bien que la demande globale diminuait, ces enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement avaient eu un impact sur la capacité de la Société à répondre à la demande de certains de ses clients au cours de ce trimestre. Les défis rencontrés avec la capacité de production aseptique de ses conditionneurs à forfait sur le marché américain ont conduit à la décision d'internaliser une partie importante des besoins de la Société. Ce plan a débuté avec le lancement d'une nouvelle ligne de production de boîte de jus de format individuel à grande vitesse, mise en service en janvier 2024 à Rougemont, au Québec.

À mesure que les coûts augmentaient, la Société a mis en place des mesures pour en contrer les effets sur sa rentabilité, dont des ajustements de prix. La Société demeure consciente de l'effet des hausses de prix et continue de surveiller de près l'évolution des changements dans les habitudes alimentaires des consommateurs et la sensibilité aux prix, surtout à la lumière d'une tendance baissière de la demande. Au cours du deuxième trimestre de 2024 lorsque comparées au trimestre comparable de 2023, les données de l'industrie indiquent que les volumes de ventes, mesurés sur une base des 13 dernières semaines, pour le marché canadien des jus et boissons de fruits ont diminué à un taux supérieur au milieu de la fourchette à un chiffre alors que ceux du marché américain des jus et boissons de fruits ont diminué à un taux inférieur au milieu de la fourchette à un chiffre.

Finalement, Lassonde continue d'observer au cours du deuxième trimestre de 2024 une tendance favorable de ses frais de transport au Canada, grâce aux bénéfices du déploiement de son système de gestion de transport (« SGT ») ainsi qu'à un examen de ses processus et d'autres outils de soutien à la gestion logistique.

## Ventes

<i>(en millions de dollars)</i>	Deuxièmes trimestres			Six premiers mois		
	Marques privées	Marques nationales	Total	Marques privées	Marques nationales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Ventes 2023</b>	<b>339,7</b>	<b>239,7</b>	<b>579,4</b>	<b>655,1</b>	<b>471,6</b>	<b>1 126,7</b>
Effet des ajustements de prix de vente	12,6	13,1	25,7	25,0	24,0	49,0
Effet volume	14,2	6,0	20,2	12,5	2,1	14,6
Effet d'un changement de la composition des ventes	(8,4)	(0,6)	(9,0)	(12,3)	0,1	(12,2)
Autres effets, net	-	(0,9)	(0,9)	-	(0,3)	(0,3)
Croissance excluant l'effet de change	18,4	17,6	36,0	25,2	25,9	51,1
	5,4 %	7,3 %	6,2 %	3,8 %	5,5 %	4,5 %
Effet de change	4,4	1,7	6,1	3,8	1,5	5,3
<b>Ventes 2024 (excluant Diamond)</b>	<b>362,5</b>	<b>259,0</b>	<b>621,5</b>	<b>684,1</b>	<b>499,0</b>	<b>1 183,1</b>
Ventes de Diamond			3,2			11,4
<b>Ventes 2024</b>			<b>624,7</b>			<b>1 194,5</b>

Les ventes du deuxième trimestre de 2024 sont en hausse de 45,3 millions \$ (7,8 %) par rapport au trimestre comparable de 2023. En excluant un effet de change favorable de 6,1 millions \$ et les ventes de Diamond d'un montant de 3,2 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 36,0 millions \$ (6,2 %) par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'effet favorable d'ajustements de prix de vente au Canada et une augmentation des volumes de ventes de produits de marque nationale et privée aux États-Unis, atténués par une variation défavorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée et une diminution des volumes de ventes au Canada.

Les ventes des six premiers mois de 2024 sont en hausse de 67,8 millions \$ (6,0 %) par rapport à la période comparable de 2023. En excluant un effet de change favorable de 5,3 millions \$ et les ventes de Diamond d'un montant de 11,4 millions \$, les ventes de la Société ont connu une hausse de 51,1 millions \$ (4,5 %) par rapport à la période comparable de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'effet favorable d'ajustements de prix de vente au Canada et une augmentation des volumes de ventes de produits

de marque nationale et privée aux États-Unis, atténués par une variation défavorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée et une diminution des volumes de ventes au Canada.

### **Coût des ventes**

Le coût des ventes du deuxième trimestre de 2024 est en hausse de 21,8 millions \$ ou 5,1 % par rapport au trimestre comparable de 2023. En excluant un effet de change défavorable de 7,1 millions \$ et le coût des ventes de Diamond d'un montant de 2,0 millions \$, le coût des ventes est en hausse de 12,7 millions \$ (3,0 %) comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse de 3,0 % du coût des ventes reflète essentiellement :

- (i) une hausse du coût de certains intrants, touchant essentiellement les Oranges;
- (ii) l'effet défavorable d'une hausse nette des volumes de ventes;
- (iii) l'effet favorable d'un changement de la composition des ventes aux É.-U.; et
- (iv) une baisse des coûts de conversion de la Société, dont une partie provient d'améliorations opérationnelles, y compris l'impact de l'internalisation en cours de la production de certains produits vendus par les divisions américaines de boissons de la Société.

Le coût des ventes des six premiers mois de 2024 est en hausse de 31,4 millions \$ ou 3,7 % par rapport à la période comparable de 2023. En excluant un effet de change défavorable de 9,6 millions \$ et le coût des ventes de Diamond d'un montant de 7,1 millions \$, le coût des ventes est en hausse de 14,7 millions \$ (1,8 %) comparativement à la période comparable de l'exercice précédent. La hausse de 1,8 % du coût des ventes reflète essentiellement :

- (i) une hausse du coût de certains intrants, touchant essentiellement les Oranges;
- (ii) l'effet défavorable d'une hausse nette des volumes de ventes;
- (iii) l'effet favorable d'un changement de la composition des ventes aux É.-U.;
- (iv) une baisse des coûts de conversion de la Société, dont une partie provient d'améliorations opérationnelles, y compris l'impact de l'internalisation en cours de la production de certains produits vendus par les divisions américaines de boissons de la Société; et
- (v) une dépense de 0,6 million \$ en 2023 découlant d'un ajustement relatif à des taxes non récupérables par la Société.

### **Marge brute**

Reflétant les éléments susmentionnés et en excluant la marge brute de Diamond d'un montant de 1,2 million \$, la marge brute a totalisé 174,6 millions \$ (28,1 % des ventes) au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 14,6 % comparativement à 152,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2023. Reflétant les éléments susmentionnés et en excluant la marge brute de Diamond d'un montant de 4,3 millions \$, la marge brute a totalisé 321,0 millions \$ (27,1 % des ventes) pour les six premiers mois de 2024, en hausse de 11,1 % comparativement à 288,9 millions \$ pour les six premiers mois de 2023.

### **Frais de vente et d'administration**

Les frais de vente et d'administration du deuxième trimestre de 2024 sont en hausse de 14,7 millions \$ par rapport au trimestre comparable de 2023. En excluant les frais de vente et d'administration de Diamond d'un montant de 2,4 millions \$, les frais de vente et d'administration ont connu une hausse de 12,3 millions \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent qui est principalement due à :

- (i) des frais de 7,0 millions \$ liés à l'acquisition de Summer Garden;
- (ii) une hausse de 3,3 millions \$ des frais d'entreposage;
- (iii) une hausse de 1,9 million \$ de certains frais d'administration; et
- (iv) une augmentation de 1,5 million \$ des frais de ventes et marketing, essentiellement au Canada.

atténués par une diminution de 2,0 millions \$ des charges de rémunération liées à la performance.

Les frais de vente et d'administration des six premiers mois de 2024 sont en hausse de 19,4 millions \$ par rapport à la période comparable de 2023. En excluant les frais de vente et d'administration de Diamond d'un montant de 6,4 millions \$, les frais de vente et d'administration ont connu une hausse de 13,0 millions \$ par rapport à la période comparable de l'exercice précédent qui est principalement due à :

- (i) des frais de 7,8 millions \$ liés à l'acquisition de Summer Garden;
- (ii) une hausse de 4,7 millions \$ des frais d'entreposage;
- (iii) une augmentation de 4,6 millions \$ de certains frais d'administration; et
- (iv) des charges de 0,4 million \$ liées à l'optimisation des activités.

atténuées par :

- (i) une diminution de 4,2 millions \$ des charges de rémunération liées à la performance; et
- (ii) une diminution de 0,4 million \$ des charges liées à la Stratégie et à son déploiement.

### **Résultat d'exploitation**

Reflétant les éléments susmentionnés et en excluant la perte d'exploitation de Diamond d'un montant de 1,2 million \$, le résultat d'exploitation de la Société a été de 51,3 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2024 comparativement à 41,3 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023. Reflétant les éléments susmentionnés et en excluant la perte d'exploitation de Diamond d'un montant de 2,1 millions \$, le résultat d'exploitation de la Société a été de 86,7 millions \$ pour les six premiers mois de 2024 comparativement à 67,6 millions \$ pour la période comparable de 2023.

### **Frais financiers**

Les frais financiers du deuxième trimestre 2024 sont en baisse de 0,2 million \$ par rapport au trimestre comparable de 2023. En excluant les frais financiers de Diamond d'un montant de 0,6 million \$, les frais financiers sont en baisse de 0,8 million \$ par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent. Cette diminution provient principalement d'une baisse de la charge d'intérêts de la dette à long terme expliquée par un niveau d'endettement inférieur.

Les frais financiers des six premiers mois de 2024 sont en baisse de 0,3 million \$ par rapport à la période comparable de 2023. En excluant les frais financiers de Diamond d'un montant de 1,3 million \$, les frais financiers sont en baisse de 1,6 million \$ par rapport à la période comparable de l'exercice précédent. Cette diminution provient principalement d'une baisse de la charge d'intérêts de la dette à long terme expliquée par un niveau d'endettement inférieur, atténuée par des taux d'intérêts supérieurs.

### **Autres (gains) pertes**

En excluant une perte de 0,3 million \$ dans Diamond, le gain du deuxième trimestre de 2024 provient essentiellement de gains de change alors que la perte du deuxième trimestre de 2023 était principalement due à des pertes de change.

En excluant un gain de 0,4 million \$ dans Diamond, le gain des six premiers mois de 2024 provient essentiellement de gains de change alors que le gain des six premiers mois de 2023 était principalement dû à un gain de 2,1 millions \$ lié au règlement préliminaire d'une réclamation d'assurance, atténué par des pertes de change totalisant 0,2 million \$.

### **Résultat avant impôts**

En excluant la perte avant impôts de Diamond d'un montant de 2,1 millions \$, le résultat avant impôts a totalisé 47,6 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024, en hausse par rapport à 35,4 millions \$ pour le trimestre comparable de 2023. En excluant la perte avant impôts de Diamond d'un montant de 3,0 millions \$, le résultat avant impôts a totalisé 81,2 millions \$ au cours des six premiers mois de 2024, en hausse par rapport à 59,5 millions \$ pour la période comparable de 2023.

### **Impôts sur le résultat**

En excluant l'effet sur le résultat avant impôts de la perte avant impôts de Diamond, le taux effectif d'impôt de 26,7 % du deuxième trimestre de 2024 est inférieur au taux de 27,4 % du trimestre comparable de 2023. Ce taux effectif d'impôt inférieur en 2024 s'explique principalement par l'effet net sur le résultat avant impôts de 2023 de la quote-part du résultat net de Diamond puisque cet élément n'a pas d'incidence fiscale pour la Société.

En excluant l'effet sur le résultat avant impôts de la perte avant impôts de Diamond, le taux effectif d'impôt de 26,7 % des six premiers mois de 2024 est inférieur au taux de 27,1 % de la période comparable de 2023. Ce taux effectif d'impôt inférieur en 2024 s'explique principalement par l'effet net sur le résultat avant impôts de 2023 de la quote-part du résultat net de Diamond puisque cet élément n'a pas d'incidence fiscale pour la Société.

## Résultat net

En excluant la perte nette de Diamond d'un montant de 2,1 millions \$, le résultat net du deuxième trimestre de 2024 s'est élevé à 34,9 millions \$, en hausse sur le résultat net de 25,7 millions \$ pour le trimestre comparable de 2023. En excluant la perte nette de Diamond d'un montant de 3,0 millions \$, le résultat net des six premiers mois de 2024 s'est élevé à 59,5 millions \$, en hausse sur le résultat net de 43,4 millions \$ pour la période comparable de 2023.

## Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

En excluant l'effet défavorable de 1,1 million \$ provenant des résultats de Diamond, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société du deuxième trimestre de 2024 s'établit à 34,6 millions \$ pour un BPA de 5,08 \$, comparativement à 25,1 millions \$ et 3,68 \$, respectivement, pour le trimestre comparable de 2023.

En excluant l'effet défavorable de 1,6 million \$ provenant des résultats de Diamond, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société des six premiers mois de 2024 s'établit à 59,0 millions \$ pour un BPA de 8,64 \$, comparativement à 42,2 millions \$ et 6,19 \$, respectivement, pour la période comparable de 2023.

## 10 Résumé des résultats trimestriels

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	<b>T2 2024</b>	<b>T1 2024</b>	<b>T4 2023</b>	<b>T3 2023</b>	<b>T2 2023</b>	<b>T1 2023</b>	<b>T4 2022</b>	<b>T3 2022</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	<b>624,7</b>	569,8	604,8	583,4	579,4	547,3	556,0	556,4
Résultat d'exploitation	<b>50,0</b>	34,6	32,1	35,7	41,3	26,2	16,7	19,9
BAlIA ajusté <sup>7</sup>	<b>74,6</b>	52,4	52,6	52,9	58,6	43,1	38,3	38,9
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	<b>33,5</b>	23,8	21,0	24,3	25,1	17,1	10,5	14,5
BPA (en \$)	<b>4,91</b>	3,49	3,08	3,56	3,68	2,51	1,53	2,11
BPA ajusté <sup>7</sup> (en \$)	<b>5,73</b>	3,68	3,14	3,67	3,89	2,48	2,09	2,54

Les ventes de la Société suivent généralement une tendance saisonnière, commençant lentement au premier trimestre et s'améliorant progressivement tout au long de l'année. Les ventes correspondent normalement aux habitudes de dépenses des consommateurs avec une demande plus élevée pendant la rentrée scolaire et les vacances et une demande plus faible au début de l'année.

Les ventes trimestrielles peuvent également fluctuer en raison des acquisitions, des cessions, des ajustements de prix, de la composition des ventes et de l'impact des taux de change. La rentabilité se comporte de façon relativement similaire aux ventes, mais, en plus des facteurs mentionnés ci-dessus, elle est également influencée par le coût des intrants et les coûts de transport, l'efficacité opérationnelle de la Société ainsi que les décisions gouvernementales en matière de taux d'intérêt et d'impôts.

Pour une explication et une analyse plus complètes des résultats trimestriels, se référer aux rapports de gestion de la Société pour chacune des périodes trimestrielles respectives qui sont déposés sur le site Web de SEDAR+ et également disponibles sur le site Web de la Société.

<sup>7</sup> Cette mesure ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Il pourrait être impossible de la comparer à une mesure financière similaire présentée par d'autres émetteurs. Se référer à la section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant.

## 11 Analyse de la situation financière consolidée

(en millions de dollars)	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023	Augmentation (diminution)	
			Incidence des taux de change <sup>8</sup>	Écart excluant l'incidence des taux de change
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,8	19,8	0,1	(9,1)
Débiteurs	201,8	188,3	4,1	9,4
Impôt à recouvrer	6,3	4,2	0,2	1,9
Stocks	393,4	386,6	6,1	0,7
Instruments dérivés	5,3	0,2	-	5,1
Autres actifs à court terme	36,2	37,5	0,3	(1,6)
	653,7	636,6	10,8	6,3
Immobilisations corporelles	543,2	500,8	7,9	34,5
Immobilisations incorporelles	182,8	184,6	4,9	(6,7)
Actif net au titre des prestations définies	17,7	22,0	-	(4,3)
Autres actifs à long terme	2,6	0,8	0,1	1,7
Goodwill	331,4	320,9	10,5	-
	1 731,6	1 665,7	34,3	31,6
<b>Passif</b>				
À court terme				
Découvert bancaire	0,4	4,0	0,2	(3,8)
Créditeurs et charges à payer	320,7	330,4	6,2	(15,9)
Impôt exigible	7,7	7,1	0,1	0,5
Instruments dérivés	2,2	6,4	-	(4,2)
Autres passifs à court terme	8,2	5,7	0,1	2,4
Tranche à court terme de la dette à long terme	27,4	18,5	0,1	8,8
	366,7	372,2	6,6	(12,1)
Dette à long terme	183,9	192,0	5,3	(13,4)
Autres passifs à long terme	8,0	6,2	-	1,8
Passifs d'impôt différé	108,4	99,5	1,9	7,0
	667,0	669,8	13,8	(16,6)
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 064,6</b>	<b>995,9</b>	<b>20,5</b>	<b>48,2</b>
	<b>1 731,6</b>	<b>1 665,7</b>	<b>34,3</b>	<b>31,6</b>

### 11.1 Actif

Les **débiteurs** s'élèvent à 201,8 millions \$ au 29 juin 2024, comparativement à 188,3 millions \$ au 31 décembre 2023. En excluant l'incidence des taux de change, les débiteurs ont connu une hausse de 9,4 millions \$ qui s'explique essentiellement par une augmentation de 10,3 millions \$ des débiteurs-clients découlant principalement de ventes supérieures en juin 2024 par rapport à décembre 2023, atténuée par une baisse de 1,6 million \$ des rabais à recevoir.

Les **stocks** sont passés de 386,6 millions \$ au 31 décembre 2023 à 393,4 millions \$ au 29 juin 2024. En excluant l'incidence des taux de change, les stocks ont connu une hausse de 0,7 million \$. Cette hausse s'explique par une augmentation de 2,8 millions \$ des stocks de produits finis, atténuée par une diminution de 2,1 millions \$ des stocks de matières premières et fournitures.

<sup>8</sup> Pour comparer les soldes des postes des états consolidés de la situation financière, il faut noter que le taux de conversion des soldes de clôture libellés en dollars américains est passé de 1,3226 \$ CA par \$ US au 31 décembre 2023 à 1,3687 \$ CA par \$ US au 29 juin 2024. Le tableau présente l'incidence des variations de taux de change sur les principaux postes de l'état consolidé de la situation financière.

Au 29 juin 2024, la juste valeur des **instruments dérivés inscrite à l'actif à court terme** est de 5,3 millions \$, comparativement à 0,2 millions \$ au 31 décembre 2023. Ce poste de l'état de la situation financière reflète essentiellement les écarts favorables entre le taux des contrats de change à terme que la Société détient pour couvrir ses besoins en devises étrangères pour une période allant jusqu'à 12 mois suivant la date de l'état de la situation financière et les taux de change à cette date. Il reflète également les écarts favorables entre le taux de certains swaps de taux d'intérêt que la Société a en sa possession pour couvrir les fluctuations de taux d'intérêt et les taux d'intérêt en vigueur à cette date ainsi que les écarts favorables de la juste valeur des instruments dérivés que la Société a en sa possession pour couvrir les fluctuations de prix du jus d'orange congelé.

Les **immobilisations corporelles** sont passées de 500,8 millions \$ au 31 décembre 2023 à 543,2 millions \$ au 29 juin 2024. En excluant l'incidence des taux de change, les immobilisations corporelles ont connu une hausse de 34,5 millions \$. Cette hausse s'explique principalement par des acquisitions de 54,0 millions \$ et la réévaluation nette à la hausse de 0,7 million \$ de la valeur des actifs au titre de droits d'utilisation, atténuées par une charge d'amortissement de 20,2 millions \$.

Les **immobilisations incorporelles** sont passées de 184,6 millions \$ au 31 décembre 2023 à 182,8 millions \$ au 29 juin 2024. En excluant l'incidence des taux de change, les immobilisations incorporelles ont connu une baisse de 6,7 millions \$ expliquée par une charge d'amortissement de 12,3 millions \$, atténuée par des acquisitions d'immobilisations incorporelles de 5,6 millions \$.

Au cours des six premiers mois de 2024, la Société a investi un montant total de 59,6 millions \$ en immobilisations. Les projets de croissance et d'optimisation ont représenté 35,7 millions \$ et les projets de pérennité et réglementaires ont totalisé 16,8 millions \$ alors que les projets informatiques ont, pour leur part, représenté 7,1 millions \$.

## 11.2 Passif

Les **crédeurs et charges à payer** sont passés de 330,4 millions \$ au 31 décembre 2023 à 320,7 millions \$ au 29 juin 2024. En excluant l'incidence des taux de change, les crédeurs et charges à payer ont connu une baisse de 15,9 millions \$. Cette diminution est attribuable à (i) une baisse de 13,5 millions \$ des comptes fournisseurs et frais courus, expliquée principalement par des variations dans les délais de paiement des fournisseurs, et à (ii) une baisse de 14,2 millions \$ du poste « Salaires et vacances à payer » expliquée essentiellement par le versement en mars 2024 des charges de rémunération liées à la performance de l'exercice 2023. Ces diminutions ont été atténuées par une augmentation de 12,1 millions \$ des frais commerciaux à payer due en grande partie à des délais dans leur traitement.

En tenant compte de sa tranche à court terme, la **dette à long terme** totalise 211,3 millions \$ au 29 juin 2024 comparativement à 210,5 millions \$ au 31 décembre 2023. En excluant l'incidence des taux de change, la dette à long terme a connu une baisse de 4,6 millions \$. Cette diminution est principalement liée au remboursement de 2,5 millions \$ par Diamond sur sa dette à long terme. De plus, la Société a effectué des remboursements de l'ordre de 1,0 million \$ sur ses dettes à terme canadiennes. Elle a également remboursé 13,7 millions \$ sur son crédit d'exploitation rotatif canadien alors qu'elle a utilisé 14,1 millions \$ sur son crédit d'exploitation rotatif américain. Quant aux obligations locatives de la Société, celles-ci ont connu une diminution de 1,3 million \$ expliquée principalement par des remboursements de 2,1 millions \$, atténués par une réévaluation nette à la hausse de 0,7 million \$ de leur valeur.

Les **passifs d'impôt différé** sont passés de 99,5 millions \$ au 31 décembre 2023 à 108,4 millions \$ au 29 juin 2024. En excluant l'incidence des taux de change, les passifs d'impôt différé ont connu une hausse de 7,0 millions \$. Cette augmentation s'explique principalement par l'amortissement fiscal du goodwill et l'impact fiscal de la constatation au résultat global de gains sur instruments financiers désignés à des fins de couverture de flux de trésorerie, partiellement compensés par l'impact fiscal de la constatation au résultat global d'une perte actuarielle.

## 11.3 Capitaux propres

Les **capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société** sont de 989,7 millions \$ au 29 juin 2024, en hausse de 67,2 millions \$ par rapport au solde de 922,6 millions \$ du 31 décembre 2023. Le **cumul des autres réserves** a augmenté de 26,4 millions \$ à la suite d'une hausse de 18,9 millions \$ de la réserve au titre de l'écart de change et d'une augmentation de 7,5 millions \$ de la réserve de couverture. Les **résultats non distribués** sont, pour leur part, en hausse de 40,7 millions \$ pour atteindre 841,5 millions \$ au terme du deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des six premiers mois de 2024 d'un montant de 57,4 millions \$, réduit des dividendes versés de 13,6 millions \$ et de la constatation aux autres éléments du résultat global d'une perte actuarielle (nette d'impôts) de 3,0 millions \$. Les **participations ne donnant pas le contrôle** sont passées de 73,3 millions \$ au 31 décembre 2023 à 74,9 millions \$ au 29 juin 2024. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part d'une participation minoritaire dans les capitaux propres des filiales américaines de la Société ainsi que la quote-part d'autres participations minoritaires dans les capitaux propres de Diamond.

## 12 Analyse des flux de trésorerie consolidés

### 12.1 Sommaire des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions de dollars)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	59,4	76,0	70,7	71,1
Activités de financement	(16,9)	(39,1)	(18,8)	(25,7)
Activités d'investissement	(30,8)	(28,7)	(57,2)	(41,6)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	11,7	8,2	(5,4)	3,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(1,3)	(6,1)	15,8	(1,7)
Effet des écarts de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,0)	0,0	(0,0)	(0,1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>10,4</b>	<b>2,1</b>	<b>10,4</b>	<b>2,1</b>

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation totalisent 59,4 millions \$ alors qu'elles avaient généré 76,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2023. Les flux de trésorerie générés par Diamond à cet égard ont été de 2,1 millions \$, laissant un écart de 18,7 millions \$ sur une base comparable.

Cette génération inférieure de fonds s'explique essentiellement par une variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a utilisé des fonds de 1,6 million \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 comparativement à une génération de fonds de 26,8 millions \$ au cours du trimestre comparable de l'exercice précédent, pour une utilisation de fonds supérieure de 28,4 millions \$. Ce changement dans la variation du fonds de roulement découle de l'effet combiné des éléments suivants :

- une variation des créiteurs et charges à payer utilisant 17,9 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 comparativement à une génération de fonds de 29,5 millions \$ au cours du trimestre comparable de 2023;
- une variation des stocks générant 13,9 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 comparativement à une utilisation de fonds de 12,6 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2023;
- une variation des autres actifs et passifs à court terme générant 3,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 comparativement à une génération de fonds de 8,8 millions \$ au cours du trimestre comparable de 2023; et
- une variation des débiteurs utilisant 0,6 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 comparativement à une génération de fonds de 1,1 million \$ au cours du deuxième trimestre de 2023.

Une augmentation de 2,4 millions \$ des impôts nets versés a aussi contribué à la variation à la baisse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation alors que cette variation à la baisse a été limitée par une hausse de 12,0 millions \$ du résultat avant intérêts, impôts et amortissements (incluant une variation favorable des autres (gains) pertes de 0,6 million \$).

Au cours des six premiers mois de 2024, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation totalisent 70,7 millions \$ alors qu'elles avaient généré 71,1 millions \$ au cours des six premiers mois de 2023. Les flux de trésorerie générés par Diamond à cet égard ont été de 2,5 millions \$, laissant un écart de 2,9 millions \$ sur une base comparable.

Cette génération inférieure de fonds s'explique essentiellement par une variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation qui a utilisé des fonds de 31,0 millions \$ au cours des six premiers mois de 2024 comparativement à une utilisation de fonds de 11,6 millions \$ au cours de la période comparable de l'exercice précédent, pour une utilisation de fonds supérieure de 19,4 millions \$. Ce changement dans la variation du fonds de roulement découle de l'effet combiné des éléments suivants :

- une variation des créiteurs et charges à payer utilisant 20,5 millions \$ au cours des six premiers mois de 2024 comparativement à une génération de fonds de 28,7 millions \$ au cours de la période comparable de 2023;
- une variation des stocks utilisant 1,9 million \$ au cours des six premiers mois de 2024 comparativement à une utilisation de fonds de 25,6 millions \$ au cours des six premiers mois de 2023;

- c) une variation des débiteurs utilisant 9,3 millions \$ au cours des six premiers mois de 2024 comparativement à une utilisation de fonds de 17,8 millions \$ au cours de la période comparable de 2023; et
- d) une variation des autres actifs et passifs à court terme générant 0,7 million \$ au cours des six premiers mois de 2024 comparativement à une génération de fonds de 3,0 millions \$ au cours des six premiers mois de 2023.

Une augmentation de 8,6 millions \$ des impôts nets versés a aussi contribué à la variation à la baisse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation alors que cette variation à la baisse a été limitée par une hausse de 21,1 millions \$ du résultat avant intérêts, impôts et amortissements (incluant une variation défavorable des autres (gains) pertes de 0,2 million \$) et par une variation favorable de 5,5 millions \$ des règlements d'instruments dérivés.

#### **Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les activités de financement ont utilisé 16,9 millions \$ alors qu'elles avaient utilisé 39,1 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023. Les flux de trésorerie utilisés par Diamond à cet égard ont été de 2,3 millions \$, laissant un écart de 24,5 millions \$ sur une base comparable. Cette utilisation inférieure de fonds s'explique principalement par un remboursement de 6,3 millions \$ des crédits d'exploitation rotatifs au cours du deuxième trimestre de 2024 comparativement à un remboursement de 33,6 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2023 et par une baisse de 0,7 million \$ des remboursements de dette à long terme, atténués par une hausse de 3,4 millions \$ des dividendes versés sur les actions de catégories A et B.

Au cours des six premiers mois de 2024, les activités de financement ont utilisé 18,8 millions \$ alors qu'elles avaient utilisé 25,7 millions \$ au cours des six premiers mois de 2023. Les flux de trésorerie utilisés par Diamond à cet égard ont été de 2,5 millions \$, laissant un écart de 9,4 millions \$ sur une base comparable. Cette utilisation inférieure de fonds s'explique principalement par un apport de fonds de 0,4 million \$ des crédits d'exploitation rotatifs au cours des six premiers mois de 2024 comparativement à un remboursement de 12,4 millions \$ au cours des six premiers mois de 2023 et par une baisse de 1,2 million \$ des remboursements de dette à long terme, atténués par une hausse de 5,5 millions \$ des dividendes versés sur les actions de catégories A et B.

#### **Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Au cours du deuxième trimestre de 2024, l'utilisation de fonds par les activités d'investissement a été de 30,8 millions \$ comparativement à 28,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023. Cette variation à la hausse provient d'une augmentation de 1,1 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'une hausse de 1,0 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations incorporelles.

Au cours des six premiers mois de 2024, l'utilisation de fonds par les activités d'investissement a été de 57,2 millions \$ comparativement à 41,6 millions \$ pour les six premiers mois de 2023. Cette variation à la hausse provient essentiellement d'une augmentation de 14,3 millions \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'une hausse de 1,4 million \$ des sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations incorporelles.

### **13 Arrangements hors état consolidé de la situation financière**

---

Au 29 juin 2024, la Société a des lettres de crédit en circulation totalisant 1,0 million \$.

Les engagements sont présentés à la note 29 des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

### **14 Information sur les actions**

---

Au 29 juin 2024, le capital-actions émis et en circulation de la Société est constitué de 3 069 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et de 3 752 620 actions de catégorie B à droits de vote multiples.

### **15 Dividendes**

---

Le conseil d'administration de la Société a déclaré aujourd'hui, conformément à la politique de dividendes de la Société, un dividende trimestriel de 1,00 \$ par action à l'égard des actions de catégories A et B, payable le 13 septembre 2024 à tous les porteurs d'actions de catégories A et B inscrits aux registres en date du 20 août 2024. Ce dividende est un dividende déterminé.

## 16 Événement postérieur

---

En date du 8 août 2024, excluant l'acquisition de Summer Garden et la nouvelle entente de crédit canadienne mentionnées à la section 5 - « *Acquisition de Summer Garden Food Manufacturing* » du présent rapport de gestion, il n'y a aucun événement postérieur à souligner.

## 17 Mesures financières non conformes aux IFRS

---

Afin de fournir plus d'informations sur la performance de la Société, les informations financières incluses dans les documents financiers contiennent certaines mesures financières supplémentaires et certaines données ou ratios qui ne sont pas des mesures financières reconnues par les IFRS (« mesures non-IFRS »), et qui sont également calculés sur une base ajustée en excluant certains éléments spécifiques affectant la comparabilité entre les périodes. La Société croit que de fournir ces mesures non-IFRS est utile à la direction, aux investisseurs et aux analystes, car elles fournissent plus d'information pour analyser sa performance et sa situation financière.

Les mesures financières non-IFRS suivantes sont utilisées dans les divulgations financières de la Société :

- Résultat d'exploitation ajusté;
- BAIIA et BAIIA ajusté;
- Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société;
- Fonds de roulement d'exploitation;
- Capitaux employés; et
- Sources de capitaux.

Les ratios non-IFRS suivants sont utilisés dans les divulgations financières de la Société :

- Pourcentage du résultat d'exploitation ajusté sur les ventes;
- Pourcentage du BAIIA et du BAIIA ajusté sur les ventes;
- BPA ajusté;
- Jours de fonds de roulement d'exploitation;
- Rendement sur capitaux employés; et
- Dette nette sur BAIIA ajusté.

Les mesures financières supplémentaires suivantes sont utilisées dans les divulgations financières de la Société :

- Délai de recouvrement des débiteurs;
- Délai d'écoulement des stocks; et
- Délai de paiement des créditeurs.

Ces mesures financières ou ratios, détaillés ci-après, ne constituent pas des mesures financières ou ratios normalisés selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Société. Ces mesures non-IFRS ne doivent pas être considérées séparément ou comme substituts à des mesures financières reconnues par les IFRS. Il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières ou ratios similaires présentés par d'autres émetteurs.

## 17.1 Éléments affectant la comparabilité entre les périodes

Le tableau suivant contient une liste, une description et une quantification des éléments ayant une incidence sur la comparabilité de la performance financière entre les périodes :

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Coûts liés à la Stratégie	0,9	0,2	1,3	0,7
Coûts d'implantation de nouveaux systèmes clés	0,3	0,9	0,5	1,5
Optimisation des activités	-	0,4	0,4	0,4
Frais liés à l'acquisition de Summer Garden	7,0	-	7,8	-
Ajustement relatif à des taxes non récupérables	-	-	-	0,6
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le BAIIA :	8,2	1,5	10,0	3,2
Perte sur immobilisations liée à l'optimisation des activités	-	0,5	-	0,5
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le résultat d'exploitation :	8,2	2,0	10,0	3,7
<u>Éléments affectant la comparabilité des « Autres (gains) pertes » :</u>				
Gain lié au règlement préliminaire d'une réclamation d'assurance	-	-	-	(2,1)
Impact fiscal des éléments précédents	(2,2)	(0,5)	(2,6)	(0,4)
Effet sur le résultat net	6,0	1,5	7,4	1,2
Attribuable :				
Aux actionnaires de la Société	5,6	1,4	6,8	1,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,1	0,6	-

## 17.2 Résultat d'exploitation ajusté

La mesure financière « résultat d'exploitation ajusté » est utilisée par la Société pour comparer le résultat d'exploitation entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le résultat d'exploitation ajusté est calculé en ajustant le résultat d'exploitation avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	50,0	41,3	84,6	67,6
Somme des éléments affectant la comparabilité	8,2	2,0	10,0	3,7
Résultat d'exploitation ajusté	58,2	43,3	94,6	71,3

(en millions de dollars)	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation ajusté	58,2	36,4	36,0	37,2	43,3	27,9	23,2	24,2

### 17.3 BAIIA et BAIIA ajusté

La mesure financière « BAIIA » est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. La mesure financière « BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour comparer les BAIIA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le BAIIA se compose de la somme du résultat d'exploitation et de l'amortissement des immobilisations ainsi que des « (Gains) pertes sur immobilisations », tels que présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	50,0	41,3	84,6	67,6
Amortissement des immobilisations	16,4	15,3	32,5	30,5
(Gains) pertes sur immobilisations	0,0	0,4	(0,0)	0,4
<b>BAIIA</b>	<b>66,4</b>	<b>57,1</b>	<b>117,1</b>	<b>98,5</b>
Somme des éléments affectant la comparabilité	8,2	1,5	10,0	3,2
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>74,6</b>	<b>58,6</b>	<b>127,1</b>	<b>101,8</b>

Pour le deuxième trimestre, la charge d'amortissement est passée de 15,3 millions \$ en 2023 à 16,4 millions \$ en 2024. En excluant la charge d'amortissement de Diamond d'un montant de 0,5 million \$, la charge d'amortissement a connu une hausse de 0,6 million \$, expliquée principalement par une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles à la suite de la mise en service d'immobilisations au cours de l'exercice 2023. Pour les six premiers mois, la charge d'amortissement est passée de 30,5 millions \$ en 2023 à 32,5 millions \$ en 2024. En excluant la charge d'amortissement de Diamond d'un montant de 1,0 million \$, la charge d'amortissement a connu une hausse de 1,0 million \$, expliquée principalement par une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles à la suite de la mise en service d'immobilisations au cours de l'exercice 2023.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA	66,4	50,6	47,7	51,4	57,1	41,4	31,8	34,5
BAIIA ajusté	74,6	52,4	52,6	52,9	58,6	43,1	38,3	38,9

### 17.4 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société et BPA ajusté

Les mesures financières « résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société » et « BPA ajusté » sont utilisées par la Société pour comparer le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et le BPA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Ils sont calculés en les ajustant avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	33,5	25,1	57,4	42,2
Somme des éléments affectant la comparabilité	5,6	1,4	6,8	1,2
<b>Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société</b>	<b>39,1</b>	<b>26,5</b>	<b>64,2</b>	<b>43,4</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <i>(en milliers)</i>	6 822	6 822	6 822	6 822
<b>BPA ajusté (en \$)</b>	<b>5,73</b>	<b>3,89</b>	<b>9,41</b>	<b>6,37</b>

<i>(en millions de dollars, sauf le BPA ajusté)</i>	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	39,1	25,1	21,5	25,0	26,5	16,9	14,3	17,4
<b>BPA ajusté (en \$)</b>	<b>5,73</b>	<b>3,68</b>	<b>3,14</b>	<b>3,67</b>	<b>3,89</b>	<b>2,48</b>	<b>2,09</b>	<b>2,54</b>

## 17.5 Dette nette sur BAIIA ajusté

La mesure financière « dette nette sur BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour évaluer sa capacité à rembourser sa dette existante ainsi qu'à définir sa capacité d'emprunt disponible. Le ratio dette nette sur BAIIA ajusté est obtenu en divisant la dette nette par la somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres. La dette nette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, moins le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

<i>(en millions de dollars, sauf le ratio dette nette sur BAIIA ajusté)</i>	<b>Au 29 juin 2024</b>	<b>Au 31 déc. 2023</b>
	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	27,4	18,5
Dette à long terme	183,9	192,0
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10,8)	(19,8)
Dette nette	200,5	190,7
Somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres	232,6	207,1
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	0,86:1	0,92:1

	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	0,86:1	1,01:1	0,92:1	1,98:1	1,28:1	1,67:1	1,57:1	1,57:1

## 17.6 Jours de fonds de roulement d'exploitation

La mesure financière « Jours de fonds de roulement d'exploitation » est utilisée par la Société pour identifier le nombre de jours de ventes lié au fonds de roulement d'exploitation. Cette mesure financière est obtenue en divisant le fonds de roulement d'exploitation par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours. Le fonds de roulement d'exploitation se compose de la somme des débiteurs-clients, des rabais à recevoir et des stocks, moins les fournisseurs et frais courus et les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

<i>(en millions de dollars, sauf les jours de fonds de roulement d'exploitation)</i>	<b>Au 29 juin 2024</b>	<b>Au 31 déc. 2023</b>
	\$	\$
Débiteurs-clients	194,5	180,2
Rabais à recevoir	3,1	4,7
Stocks	393,4	386,6
Moins : Fournisseurs et frais courus	(210,5)	(219,2)
Moins : Frais commerciaux à payer	(71,3)	(58,8)
Fonds de roulement d'exploitation	309,2	293,5
Divisé par : Ventes du dernier trimestre	624,7	604,8
	0,49	0,49
Jours de fonds de roulement d'exploitation <i>(en jours)</i>	45,0	44,2

<i>(en jours)</i>	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
Jours de fonds de roulement d'exploitation	45,0	48,2	44,2	48,6	51,5	56,6	49,7	54,5

Bien que la Société utilise la mesure financière « Jours de fonds de roulement d'exploitation » décrite ci-dessus pour évaluer sa situation globale de fonds de roulement, elle demeure aussi attentive aux indicateurs de fonds de roulement suivants :

### 17.6.1 Délai de recouvrement des débiteurs

La mesure financière « délai de recouvrement des débiteurs » (« DSO ») est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour percevoir le paiement d'une vente. Cette mesure financière est obtenue en divisant les débiteurs-clients moins les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la *section 9 – « Analyse des résultats consolidés »* de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf le DSO)</i>		Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
		\$	\$
Débiteurs-clients		194,5	180,2
Moins : Frais commerciaux à payer		(71,3)	(58,8)
		123,2	121,4
Divisés par : Ventes du dernier trimestre		624,7	604,8
		0,20	0,20
DSO <i>(en jours)</i>		17,9	18,3

<i>(en jours)</i>	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
DSO	17,9	20,1	18,3	18,4	17,8	20,2	18,0	21,1

### 17.6.2 Délai d'écoulement des stocks

La mesure financière « délai d'écoulement des stocks » (« DIO ») est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour transformer ses stocks en ventes. Cette mesure financière est obtenue en divisant les stocks, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la *section 9 – « Analyse des résultats consolidés »* de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf le DIO)</i>		Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
		\$	\$
Stocks		393,4	386,6
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre		448,9	452,3
		0,88	0,85
DIO <i>(en jours)</i>		79,7	77,8

<i>(en jours)</i>	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
DIO	79,7	88,1	77,8	79,5	92,6	94,6	87,1	80,6

### 17.6.3 Délai de paiement des créditeurs

La mesure financière « délai de paiement des créditeurs » (« DPO ») est utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour payer ses créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est obtenue en divisant les fournisseurs et frais courus moins les rabais à recevoir, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la *section 9 – « Analyse des résultats consolidés »* de ce rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf le DPO)</i>	<b>Au 29 juin 2024</b>	<b>Au 31 déc. 2023</b>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	<b>210,5</b>	219,2
Moins : Rabais à recevoir	<b>(3,1)</b>	(4,7)
	<b>207,4</b>	214,5
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	<b>448,9</b>	452,3
	<b>0,46</b>	0,47
DPO ( <i>en jours</i> )	<b>42,0</b>	43,2

<i>(en jours)</i>	<b>T2 2024</b>	<b>T1 2024</b>	<b>T4 2023</b>	<b>T3 2023</b>	<b>T2 2023</b>	<b>T1 2023</b>	<b>T4 2022</b>	<b>T3 2022</b>
DPO	<b>42,0</b>	49,9	43,2	39,2	46,9	46,1	46,4	37,4

## 17.7 Capitaux employés et sources de capitaux

Les mesures financières « capitaux employés » et « sources de capitaux » sont utilisées par la Société pour mesurer, d'une part, le niveau de capitaux employés pour exploiter ses activités, et, d'autre part, la source de financement pour cette utilisation de capitaux. Les capitaux employés représentent la somme de tous les actifs (sauf la trésorerie et équivalents de trésorerie), moins tous les passifs (sauf le découvert bancaire ainsi que la dette à long terme et sa tranche à court terme), tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société ou dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société. Les sources de capitaux représentent la somme du découvert bancaire, de la dette à long terme incluant sa tranche à court terme et des capitaux propres, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
<b>Capitaux employés</b>		
Débiteurs-clients	194,5	180,2
Rabais à recevoir	3,1	4,7
Stocks	393,4	386,6
Moins : Fournisseurs et frais courus	(210,5)	(219,2)
Moins : Frais commerciaux à payer	(71,3)	(58,8)
Fonds de roulement d'exploitation	309,2	293,5
Autres débiteurs	4,2	3,4
Impôt à recouvrer	6,3	4,2
Autres actifs à court terme	36,2	37,5
Actif d'instruments dérivés, incluant la portion à court terme	5,4	0,2
Immobilisations corporelles	543,2	500,8
Immobilisations incorporelles	182,8	184,6
Actif net au titre des prestations définies	17,7	22,0
Actifs d'impôt différé	2,1	-
Autres actifs à long terme	0,5	0,8
Goodwill	331,4	320,9
Moins : Autres créiteurs et charges à payer	(38,8)	(52,4)
Moins : Impôt exigible	(7,7)	(7,1)
Moins : Autres passifs à court terme	(8,2)	(5,7)
Moins : Passif d'instruments dérivés, incluant la portion à court terme	(2,2)	(6,4)
Moins : Passif relatif au régime incitatif à long terme	(7,0)	(5,3)
Moins : Passif relatif aux régimes de retraite	(1,0)	(0,8)
Moins : Passifs d'impôt différé	(108,4)	(99,5)
	<b>1 265,5</b>	<b>1 190,6</b>
<b>Sources des capitaux</b>		
Découvert bancaire	0,4	4,0
Dette à long terme, incluant la tranche à court terme	211,3	210,5
Capitaux propres	1 064,6	995,9
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10,8)	(19,8)
	<b>1 265,5</b>	<b>1 190,6</b>

## 17.8 Rendement sur capitaux employés

La mesure financière « rendement sur capitaux employés » (« ROCE »), un ratio de rentabilité, est utilisée par la Société pour mesurer son efficacité à utiliser ses capitaux pour générer des profits. Pour calculer le ROCE, la somme des résultats d'exploitation ajustés des quatre derniers trimestres est divisée par la moyenne des capitaux employés des quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf indication)

	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Somme des résultats d'exploitation ajustés des quatre derniers trimestres	167,9	144,5
Moyenne des capitaux employés des quatre derniers trimestres	1 222,2	1 194,4
Ratio rendement sur les capitaux employés (en %)	13,7	12,1

(en %)	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022
ROCE	13,7	12,7	12,1	11,0	9,8	8,4	8,4	9,5

## 18 Adoption de normes IFRS

### 18.1 IAS 1 Présentation des états financiers

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Société a adopté la version modifiée de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » qui établit une approche plus générale à l'égard du classement des passifs, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture et clarifie le classement des emprunts et autres passifs financiers qui ont des clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer.

L'adoption de la version modifiée de la norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### 18.2 Accords de financement des fournisseurs

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Société a adopté la version modifiée des normes IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » qui ajoutent des obligations d'information et clarifient les obligations existantes exigeant de fournir des informations qualitatives et quantitatives liées aux accords de financement des fournisseurs.

L'adoption de la version modifiée de ces normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## 19 Méthodes comptables et modifications comptables futures

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Les modifications comptables futures sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 tandis que celles qui se sont ajoutées après la publication des états financiers annuels sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024. Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les notes requises dans les états financiers consolidés annuels.

## 20 Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »)

La chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé des principaux dirigeants de la Société. Le comité de divulgation requiert d'être totalement informé de tout fait significatif touchant la Société afin de pouvoir évaluer ces renseignements et déterminer leur importance ainsi que le moment opportun de divulgation d'un communiqué le cas échéant. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, ceux-ci ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas être en mesure d'empêcher ni de détecter les inexactitudes résultant d'une erreur ou d'une fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

La chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information au 29 juin 2024 fournit une assurance raisonnable que les informations significatives relatives à la Société leur sont communiquées, analysées et traitées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

## 21 Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

---

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Tout le système de contrôle interne comporte des limites intrinsèques; en conséquence, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas être en mesure d'empêcher ni de détecter les inexactitudes résultant d'une erreur ou d'une fraude.

Sous la supervision de la chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a procédé à l'évaluation de la conception des contrôles internes de la Société à l'égard de la publication de l'information financière au 29 juin 2024 en utilisant le cadre de référence du « Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission » (« COSO »).

Au cours du deuxième trimestre de 2024, il n'y a pas eu de modification aux contrôles internes à l'égard de la publication de l'information financière qui aurait eu une incidence significative ou qui aurait raisonnablement été susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la Société à l'égard de la publication de l'information financière.

## 22 Limitation de l'étendue de la conception

---

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception des CPCI et du CIIF excluent les contrôles, les conventions et les procédures de Diamond, entité dont Lassonde a acquis le contrôle le 14 novembre 2023. La Société ne pourra bénéficier de cette exclusion aux fins des attestations requises pour les trimestres terminés après le 14 novembre 2024. Le tableau suivant fournit une information financière sommaire utile concernant Diamond.

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Six premiers mois terminés le 29 juin 2024</b>
	<b>\$</b>
Ventes	11,4
Perte nette	(3,0)
	<b>Au 29 juin 2024</b>
	<b>\$</b>
Actif à court terme	27,7
Actif à long terme	29,7
Passif à court terme	31,7
Passif à long terme	0,6

\*\*\*

8 août 2024